

Le Journal des Chapelains

N° 59 | Septembre 2023

VOTRE VILLE SOUS UN
NOUVEAU JOUR

SOMMAIRE

4-7: Dans notre ville
8-9: Développement durable
10: Centre municipal d'action sociale
10: Sports | Vie associative
11-13: Dans nos écoles
14-15: Enfance | Jeunesse
16-19: DOSSIER • Quartier Chantereigne
20-23: Espace Didier Bienaimé
24-25: Culture
26-27: Agenda
28-29: L'info en plus
30: Expression politique
31: État civil

HÔTEL DE VILLE

Rue du Maréchal Leclerc

03 25 71 34 34

com@la-chapelle-st-luc.eu

Ouvert du lundi au vendredi

En accès libre de 8h45 à 12h

et de 13h30 à 17h15

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Olivier GIRARDIN

RÉDACTRICE EN CHEF

Rachida ANDRIATSIORY

RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Pierre CHINON

PHOTOGRAPHIES

Ville de La Chapelle Saint-Luc, unsplash.com, freepik.com, PFR Architectes, ALKA Architecture, Mon Logis, José Saccone, Daniel Jourdy, Collectif Arpis, Kobayashi, Matthew Totaro, Loïc Nys, IMAJ, Olga Bienz, C^{ie} Caminos, Théâtre en anglais, Filomène et Compagnie, Philippe Lucia Vinaschi, Thomas Bouvard

IMPRESSION

La Renaissance, Pont-Sainte-Marie

DISTRIBUTION

Millee, La Chapelle Saint-Luc

Le Journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées



Dépôt légal à la parution

UNE FRESQUE POUR L'ESPACE FRANKLIN

L'artiste troyen Rise Up Paint et les jeunes Chapelains vont mettre le graff à l'honneur sur la façade de l'Espace Franklin.

Ce projet de rénovation du bâtiment communal financé par la Cité éducative et la Ville durera tout le mois de septembre pour un résultat haut en couleur!





Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes

Champagne Métropole

Conseiller départemental

« Choisir » La Chapelle Saint-Luc

L'école. L'éducation. Une pièce essentielle dans le puzzle de nos vies ; passées, en cours, à venir au gré du trébuchet de notre état civil...

L'école, là où se forment en grande partie l'apprentissage des connaissances, des savoirs académiques mais aussi le savoir-être et la relation aux autres en dehors du cercle familial.

L'école, institution nationale par excellence, pilier de la République incarnée par ses personnels au service de ces missions névralgiques.

Il lui faut tout embrasser, tout savoir, tout gérer, tout « régler » de notre société, à cette grande dame vénérable. Répondre à tous et à chacun. Ensemble comme singulièrement... Dès qu'un problème survient, l'école est à la fois pointée du doigt comme étant le problème et il y a toujours un apprenti magicien pour expliquer que la solution se trouve à l'école...

On lui demande beaucoup à notre école. Je ne sais si cela est trop, mais nous devrions avoir plus conscience du poids que l'on fait porter à celles et ceux qui « font » cette école. En tous les cas, les tâches d'éducation et l'environnement de nos enfants, sont fondamentaux.

Une fois que l'on a compris que l'on ne fera jamais assez ni jamais assez bien, on met « le bleu de chauffe » et on avance pour faire au mieux et progresser encore. C'est le sens de tout le travail mené dans notre ville sur ce sujet essentiel.

Je veux ici saluer la communauté éducative en général, nos agents et élus qui ont la charge de cette question, en particulier. Je les salue et les félicite pour l'ardeur mise à la tâche tout au long de l'année.

Cette rentrée, près de 1 650 enfants ont regagné le chemin des 13 écoles maternelles et élémentaire publiques de la Ville. Au 1^{er} septembre, nous avons engagé 280 000€ pour améliorer le cadre de vie des enfants à l'école, et celui des équipes pédagogiques qui les accompagnent.

Je l'écris plus haut, les écoles sont des lieux d'apprentissage et de savoir, mais aussi des espaces de vie où les enfants grandissent, se rencontrent, se découvrent, se structurent. Les premiers pas vers une vie adulte future. À La Chapelle Saint-Luc, près de la moitié de la population est âgée de moins de 30 ans, et un quart des habitants a moins de 14 ans.

Notre objectif est donc aussi humble que démesuré : offrir aux enfants et à leurs familles, les meilleures conditions pour apprendre, grandir et se révéler. Nous nous efforçons autant que possible de gommer ce qui apparaît comme des inégalités, pour révéler ce que je considère comme des marques de singularité. Où que l'on soit né, où que l'on grandisse à La Chapelle Saint-Luc, chaque enfant doit se savoir en capacité de dessiner sa vie.

Cette rentrée est aussi un moment pour se « remettre en perspective ». Crèche, écoles maternelles, écoles élémentaires, restauration scolaire, chantiers jeunes, équipements sportifs, actions culturelles, rénovation urbaine, actions sociales, prévention, conseil municipal jeunes, transition écologique... La Ville et les politiques publiques s'incarnent et évoluent à chaque coin de rue.

Parfois de manière spectaculaire comme sur le quartier Chantereigne dont nous avons assumé le rattrapage et porté la mutation. Si chacun garde le souvenir des « tours Sarraïl », depuis quelques années l'espace urbain est à la hauteur de ce que l'on doit attendre des rénovations urbaines. J'entends très souvent dire que c'est une réussite. Je le crois aussi à la condition de mentionner qu'elle n'est jamais aboutie et toujours perfectible : après le centre social Victor Hugo, de nouveaux habitats collectifs, les commerces de proximité, la maison de Santé, le centre commercial l'Escapade, Bricorama... D'ici une année, un centre médico-social (CMS) départemental flambant neuf verra le jour, le laboratoire Dynalab projette de se développer, Mon Logis livrera de nouveaux logements rue Jean Zay, une nouvelle crèche d'une capacité de 40 berceaux est lancée rue Jean Moulin (*en 2025 et en miroir de celle qui s'installera du côté de Ferdinand Buisson*). De nouveaux services et une vision exigeante du cadre de vie, comme en témoigne l'architecture du futur CMS, de la nouvelle crèche ou des collectifs de la rue Jean Zay signés d'un cabinet d'architectes de renom. Nous avons le souci de créer des espaces naturels dans ce quartier minéral, ou de mettre en valeur ceux que l'on a un peu abandonnés voire oubliés au fil des décennies, dans d'autres quartiers de la ville...

En cette rentrée, résonne à mon esprit comme un mantra, une phrase lancée à l'époque comme un défi par le jeune maire que j'étais alors, à cet interlocuteur qui me prenait un peu de haut en moquant « ma trop grande ambition pour notre ville » : « Rien n'est trop beau pour La Chapelle Saint-Luc ! ». Je n'ai pas changé d'état d'esprit depuis toutes ces années.



Retour en images sur la Fête de l'Été

Cette année, La Chapelle Saint-Luc a proposé un événement musical au format inédit pour fêter l'arrivée de l'été : une semaine durant, des spectacles, animations et concerts accessibles à tous et totalement gratuits !

Malgré la météo capricieuse, cette semaine festive a tenu toutes ses promesses en offrant différentes performances artistiques du 17 au 24 juin aux quatre coins de la ville, pour tous les âges et tous les goûts.



CONCERT DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PAUL BERT ET TEILHARD DE CHARDIN
ÉLÈVES FORMÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ORCHESTRE À L'ÉCOLE »
PARC PIERRE PITOIS • 17 JUIN



PIANO & CHANT LYRIQUE
ÉGLISE SAINT-LUC • 23 JUIN



CONCERT ÉLECTRO AVEC DOVE M.L.E.H
HÔTEL DE VILLE • 22 JUIN

SAXOPHONE
ÉGLISE SAINT-LUC • 18 JUIN



BANDA MUNICIPALE
CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO • 20 JUIN

OCTOBRE ROSE

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 11 OCTOBRE 2023
POUR UNE GRANDE MARCHÉ SOLIDAIRE !

Organisée par le Centre de Santé Chapelain, la Ville et la Ligue contre le cancer, le départ de cette marche se fera depuis Centre de Santé Chapelain (*situé désormais au numéro 90 de la rue du Général Sarraill*), pour une marche de quelques kilomètres en direction de l'Hôtel de Ville !

Sur place, après une collation, vous retrouverez un stand de prévention et d'information sur le dépistage du cancer du sein, animé par la Ligue contre le cancer. Tout au long du mois, une vente de goodies au profit de l'association sera mise en place. Ils seront disponibles soit sur commande, soit en vente au Centre de Santé Chapelain.



Un rendez-vous festif et républicain

Comme les années précédentes, vous étiez nombreux à venir célébrer la Fête nationale dans votre ville, tout au long de la journée.

Les festivités programmées pour cette journée emblématique ont débuté dès 10h, avec un défilé en musique suivi de l'allocution de M. le maire et du traditionnel vin d'honneur partagé sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

L'après-midi fut placée sous le signe du sport, avec des olympiades pour les plus jeunes qui se sont déroulées au parc des Près-de-Lyon, tout comme le tournoi de pétanque organisé par l'association La Boule Chapelaine.

À partir de 23h, le feu d'artifice fut tiré depuis le complexe sportif Lucien Pinet pour le plus grand émerveillement de tous.



Une visite à vélo avec M^{me} la Préfète

Le 20 juillet dernier, M. le maire avait convié M^{me} Cécile Dindar, Préfète de l'Aube, pour une visite de la ville à vélo.

Après une présentation sur plan, c'est en effet à vélo que M^{me} la Préfète a parcouru notre commune pour découvrir les différents projets de développement,

le quartier prioritaire, mais également pour rencontrer les services qui œuvrent pour la cohésion sociale. Cette visite fut par ailleurs l'occasion de présenter le patrimoine et les infrastructures communales, mais aussi les différentes actions mises en place en faveur de la transition écologique, de la sécurité et de l'attractivité du territoire chapelain.



L'émotion était palpable ce vendredi 7 juillet lorsque la directrice de l'école maternelle Simone Weil, M^{me} Fabiola Sanchez, a officiellement pris sa retraite.

M. le maire, M^{mes} Cécile Pauwels (*maire adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse*), Marie-Claude Defontaine (*maire adjointe en charge de l'action sociale et du logement*) et Sandrine Da cunha (*conseillère municipale déléguée en charge du Suivi des Festivités et de la Vie de la cité*) ont tenu à lui rendre hommage pour sa belle et longue carrière, durant laquelle elle a pu tisser des liens forts avec les enfants et les familles chapelaines.

Merci, et bonne retraite!

PROJET «VILLE/POLICE», POUR CONSOLIDER LE LIEN DE CONFIANCE ET DE PROXIMITÉ ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE L'ORDRE

Différents ateliers sur les thèmes de la sécurité publique et des risques liés aux drogues et aux armes ont été organisés avec le brigadier Cyrille Souvais, qui a partagé son expérience et ses connaissances.

Ces échanges ont permis aux participants de mieux comprendre les enjeux de sécurité, et d'entretenir un dialogue constructif avec la police nationale.

Cette expérience positive démontre une fois encore l'efficacité d'une approche collaborative.



Plusieurs équipes se sont affairées durant ces chantiers jeunes d'été

Cet été, nos jeunes bâtisseurs ont pris part à des chantiers pour restaurer des espaces publics, embellir les rues grâce à un travail artistique et nettoyer des infrastructures locales. Mais leur travail ne s'est pas arrêté là! Ils ont également continué la plantation d'arbres fruitiers dans le quartier Marcel Defrance.

Depuis plus de 30 ans, les chantiers jeunes offrent la possibilité aux 16-25 ans sans qualification et/ou ayant des difficultés à entrer dans la vie active, de lutter contre l'inactivité durable et de s'éloigner des problématiques de délinquance.

Ce dispositif est également l'occasion d'aborder les codes et comportements nécessaires à l'insertion professionnelle et sociale, et de se rapprocher de la mission locale ou des ateliers et chantiers d'insertion.

Action cofinancée par l'État (FIPD)
et la Cité éducative



SUIVEZ-NOUS SUR
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr
@lachapellestluc

Les prochaines inscriptions seront
annoncées sur nos réseaux sociaux.



INAUGURATION DU MARCHÉ CHAPELAIN LE 13 SEPTEMBRE

Récemment inauguré, le nouveau marché proposera des produits locaux de qualité pour tous les budgets. Baptisé **Le Marché Chapelain**, ce marché de plein air vous permettra de découvrir l'offre de 14 commerçants (*fruits et légumes, pâtisserie, traiteurs syrien et africain, bazar, vêtements, produits naturels...*) à deux pas de chez vous!

Les commerçants vous donnent rendez-vous
tous les mercredis de 8 h à 13 h sur la place Rosa Parks
(face au centre social Victor Hugo)

Rejoignez l'aventure des jardins collectifs

Ces dernières années, plusieurs jardins partagés ont vu le jour dans notre ville. Ces lieux de travail de la terre, d'expérimentation, de partage, de respect de la nature, de récolte et de convivialité n'attendent que votre investissement afin de prendre encore plus d'ampleur !

JARDIN PARTAGÉ LES PÂTURES

Rue Danton

lesjardinspartageslespatures@protonmail.com

JARDIN CHANTEREIGNE

Rue Benjamin Franklin

jpchantereigne@gmail.com

N'hésitez pas à contacter la mission Développement durable pour vous orienter au mieux selon les différents profils de jardins:
devdurable@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 45 71 33

80 ARCEAUX VÉLOS INSTALLÉS DANS VOTRE VILLE

Pour faciliter et encourager la mobilité, la Ville de La Chapelle Saint-Luc souhaite procéder à l'installation de 80 arceaux «en A», afin de proposer 160 nouvelles places de stationnement vélo à proximité des établissements recevant du public.

Les arceaux sont répartis sur une trentaine de sites municipaux, dont l'intégralité des centres d'animation sociale, les lieux de pratique d'activités sportives, culturelles, et les écoles.

Ces aménagements favorisent la pratique quotidienne du vélo en ville, pour que les Chapelains puissent se déplacer vers les lieux d'activités à l'aide d'un mode de mobilité actif, durable et économique.

Cette opération s'adresse également aux habitants de l'agglomération qui côtoient des lieux d'activité de notre ville, comme par exemple le centre culturel Didier Bienaimé (*photo ci-contre*).



Installés par les services techniques, ces arceaux achetés par la Ville ont été financés à 50% par Troyes Champagne Métropole



3 NOUVELLES VOITURES ÉLECTRIQUES ÉTOFFENT LA FLOTTE DE VÉHICULES PROPRES DE LA VILLE

Depuis quelques mois, trois Dacia Spring 100 % électriques sillonnent les rues de la ville pour réduire l'empreinte carbone des agents municipaux lors de leurs déplacements.

Ces nouveaux véhicules viennent ainsi compléter l'offre de modes de déplacement propre proposée aux agents, qu'elle soit à deux ou à quatre roues.

REPRISE DES RENDEZ-VOUS ÉCOCITOYENS

Depuis le 1^{er} octobre 2022, élus, agents municipaux et habitants se retrouvent tous les premiers samedis de chaque mois, pour une action de nettoyage* dans un quartier de notre ville...

Les points de rendez-vous sont annoncés quelques jours avant sur nos réseaux sociaux et notre site Internet.

* Matériel fourni (*pince, gilet de sécurité, gants, sacs...*)

**POUR UNE
VILLE PROPRE
FAITES COMME
CHEZ VOUS !**

SUIVEZ-NOUS SUR
www.ville-la-chapelle-et-luc.fr
@lachapellestluc

Des actions pour les seniors avec la Semaine Bleue

La Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, met en lumière les contributions de tous les seniors, quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie, à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

VALORISER LA PLACE DES ÂÎNÉS ET LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS NOTRE SOCIÉTÉ

La Semaine Bleue s'invite à partir du 2 octobre à La Chapelle Saint-Luc, avec de nombreuses actions aux quatre coins de la Ville...

À VENIR ÉGALEMENT

16 NOVEMBRE : conférence « Sommeil et dépression : quels liens ? »

CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO - 14 H - 16 H

14 ET 15 DÉCEMBRE : distribution des colis et bons de Noël

ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

LUNDI 2 OCTOBRE

Jeux et accueil libre au centre social Victor Hugo

MARDI 3 OCTOBRE

Thé dansant à l'Espace Didier Bienaimé avec l'association Amitiés Solidaires Chapelaines

MERCREDI 4 OCTOBRE

Animations intergénérationnelles au sein des CAS Marcel DeFrance et Julien Scrève

JEUDI 5 OCTOBRE

Jeux et accueil libre au centre social Victor Hugo

VENDREDI 6 OCTOBRE

Forum des Seniors au centre social Victor Hugo (à partir de 10 h) avec une conférence (16 h - 18 h) sur le thème suivant :

« L'alimentation et l'activité physique : mes armes anti-déprime ».



SPORTS | VIE ASSOCIATIVE



03 25 45 72 70

aqualuc@la-chapelle-st-luc.eu

Avenue de Neckarbischofsheim

10600 La Chapelle Saint-Luc

Le complexe aquatique chapelain est susceptible de modifier ses horaires d'ouverture, rendez-vous sur notre site Internet en flashant le code QR ci-contre (ou à l'adresse ci-dessous) afin de les consulter.

www.aqualuc-piscine.fr



À noter dans votre agenda

LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Rendez-vous incontournable de l'automne, cette soirée permet de remercier l'implication des bénévoles du tissu associatif chapelain.

7 OCTOBRE
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

LA COURSE DES ENFANTS

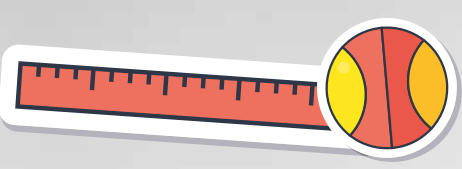
Prépare tes baskets et viens réserver ton dossard le jour même pour l'une des courses proposées en fonction de ton année de naissance !

11 OCTOBRE
COMPLEXE SPORTIF LUCIEN PINET

LA NUIT DES SPORTS

Autour d'un repas et d'une soirée dansante, sportifs et dirigeants sont récompensés pour les résultats obtenus lors de l'année écoulée.

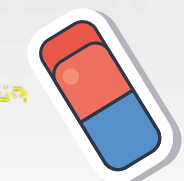
18 NOVEMBRE
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ



LA VILLE DE LA CHAPELLE SAINT-LUC VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE!

Le 4 septembre, 1680 enfants ont effectué leur rentrée dans les écoles chapelaines.

Quelques nouveautés lors de cette rentrée, avec l'ouverture de deux nouvelles classes dédoublées de grande section de maternelle (écoles Bartholdi et Voltaire), l'ouverture d'une classe UEEA à l'école élémentaire Ferdinand Buisson (unité d'enseignement en élémentaire autisme - voir ci-dessous), et l'arrivée de M^{me} Allemand à la direction de l'école maternelle Simone Weil, à qui nous souhaitons la bienvenue.



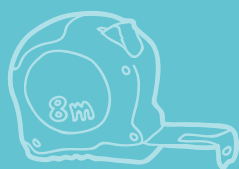
LE BÉNÉFICE DE L'INCLUSION SCOLAIRE



Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Autisme géré par l'AFG Autisme a sollicité notre ville afin d'ouvrir une unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) destinée à accueillir entre 7 et 10 enfants présentant des troubles du syndrome autistique. Depuis la rentrée, ils profitent ainsi d'un cadre spécifique pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que pour des interventions éducatives et thérapeutiques en lien avec le projet personnalisé de scolarisation.



Entretien, réparations et les écoles chapelaines ont



ÉCOLE MATERNELLE J. MOULIN TRAVAUX EFFECTUÉS

- interventions et réparations : pose de bandes de visibilité, entretien des tableaux, pose de films filtrants sur les fenêtres, installation d'un portail au fond de la cour, de deux bancs dans la cour, vérification des anti-pince doigts... ;
- contrôle des entrées et sorties (*télécommande sur porte d'entrée de l'école*) ;
- végétalisation des murs de l'école et plantations dans la cour.

TRAVAUX À VENIR

- intérieur : installation d'une fenêtre dans la salle des maîtres et celle du directeur, d'un coin bibliothèque dans une classe, amélioration des sanitaires ;
- extérieur : déplacement de boîtiers d'alarme incendie, bloc-porte, installation de bancs devant l'entrée de l'école.

ÉCOLE MATERNELLE F. BUISSON TRAVAUX EFFECTUÉS

- interventions et réparations : sanitaires, stores, serrurerie, gouttières... ;
- travaux dans les salles de classe et salle des maîtres (*peinture, menuiserie, serrurerie, stores...*).

TRAVAUX À VENIR

- travaux de peinture.

ÉCOLE MATERNELLE LES HÂTÉES TRAVAUX EFFECTUÉS

- interventions et réparations : sanitaires, stores, serrures...

TRAVAUX À VENIR

- pose de projecteurs avec détecteurs de présence devant les portes d'entrée.

ÉCOLE MATERNELLE S. WEIL TRAVAUX EFFECTUÉS

- pose de faïence sous les lavabos (*classes et WC adultes*) ;
- installation de l'eau chaude dans les classes ;
- travaux de peinture et aménagement mobilier ;
- entretien de la cour.

TRAVAUX À VENIR

- connexion Internet.

Tout au long de l'année 2022, des travaux de réfection des sols, peintures des murs et changement de fenêtres ont eu lieu dans la salle motricité, pour un coût total de 11 200 €.



ÉCOLE MATERNELLE J. JAURÈS TRAVAUX EFFECTUÉS

- interventions et réparations : fenêtres, ouvrants, sols, armoires... ;
- entretien de l'auvent (*lasure*).

TRAVAUX À VENIR

- reprise totale de la toiture (**90 000 €**).



ÉCOLE MAT. TEILHARD DE CHARDIN TRAVAUX EFFECTUÉS

- interventions et réparations : mise en sécurité dans les douches, nettoyage des vitres, peinture... ;
- cour : réparation des sols des jeux extérieurs, taille et entretien des végétaux.

TRAVAUX À VENIR

- étude sur la rénovation intégrale de la cour.

ÉCOLE MATERNELLE VOLTAIRE TRAVAUX EFFECTUÉS

- maintenance et travaux dans les sanitaires, les salles de classe, le bureau et la cuisine (*peinture, ouvrants, volets électriques*) ;
- implantation d'une nouvelle salle de classe.

ÉCOLE MATERNELLE A. BARTHOLDI TRAVAUX EFFECTUÉS

- végétalisation de la cour, aplanissement des parterres ;
- implantation d'une nouvelle salle de classe.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE F. BUISSON TRAVAUX EFFECTUÉS

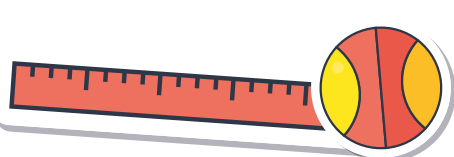
- interventions et réparations : sanitaires, installation de porte-manteaux, de lavabos, stores, gouttières... ;
- nouvelle classe UEEA (*voir page 11*) : travaux et achat de mobilier (**5 000 €**).

ÉCOLE ÉLÉM. TEILHARD DE CHARDIN TRAVAUX EFFECTUÉS (PHOTO 1)

- entretien des vitres et du hublot de toit du bureau ;
- entretien de la cour/entretien des végétaux ;
- peinture de la grille d'entrée et du parking ;
- réfection des sols de la salle de réunion.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE J. MOULIN TRAVAUX EFFECTUÉS (PHOTO 2)

- interventions et réparations diverses : pose de faïence, miroirs, porte-manteaux, bandes de visibilité, réparation armoires... ;
- végétalisation de la cour (**65 000 €**).



280 000 €
DE TRAVAUX ET D'ÉQUIPEMENT
POUR LA RENTRÉE

chantiers plus importants : été choyées pour la rentrée !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE J. JAURÈS TRAVAUX EFFECTUÉS (PHOTO 3)

- interventions et réparations : sanitaires, réseaux Internet/Wi-Fi, pose de panneaux d'affichage, création d'accès côté sortie de secours, création de lieux de stockage, ajout de panneaux d'affichage, de meubles/étagères, peinture ;
- entretien des vitres ;
- achat de mobilier, pour l'espace de lecture ;
- entretien de la cour et des végétaux ;
- création de carrés potagers, armoire de rangement, récupérateur d'eau de pluie dans le cadre du projet « Jardin et Alimentation » ;
- installation de toiles d'ombrage dans la cour.

TRAVAUX À VENIR

- installation de prises Ethernet.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE P. BERT TRAVAUX EFFECTUÉS

- travaux de plomberie (*installation de doubles vasques, remplacement de tuyauteries*) ;
- aménagements de classes et de la bibliothèque ;
- entretien de la cour.

TRAVAUX À VENIR

- installation de verrous sans clé sur les portes intérieures de chaque classe.



1



2



3

CLASSE DÉCOUVERTE À CHAPPES

Le mardi 9 mai 2023, les élèves de CM1 de l'école Jean Moulin accompagnés de leur enseignante M^{me} Boudaille et de plusieurs encadrants ont pris le bus de la Ville pour se rendre en classe découverte à la base nautique de Chappes, et ainsi s'initier au kayak sur la Seine.

Sur place, ils ont découvert la vie en collectivité : à tour de rôle, les enfants ont participé aux diverses tâches dans une bonne ambiance qui a régné tout au long du séjour.

Par deux, les enfants ont appris à pagayer et à se diriger grâce à Louis et Sydney, les animateurs de la base, et ont ainsi pu descendre le fleuve jusqu'à Villemoyenne à l'issue de ces trois jours.

Lors de ce séjour, les 23 élèves ont également eu l'occasion d'effectuer quelques sorties en vélo, tout en profitant des soirées pour s'amuser tous ensemble, autour d'un feu de camp, avec des jeux de société ou lors de promenades nocturnes encadrées, avant de passer la nuit sous la tente.

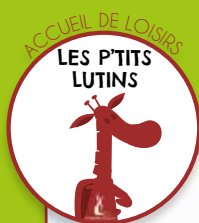
Une bien belle aventure qui a fait briller les yeux de ces élèves dont la plupart n'étaient jamais partis sans leurs parents.



LA CHAPELLE-SAINT-LUC FÊTE « SES » ENFANTS !

Le rendez-vous avait été fixé le 19 juillet, au complexe sportif Lucien Pinet, pour une journée qui leur était entièrement dédiée.

Au programme, jeux divers et variés, structures gonflables, barbecue et gourmandises... Cette journée festive organisée dans le cadre du titre « Ville amie des enfants » a également permis de récolter 1051€, somme qui sera reversée en intégralité à l'UNICEF.



LES P'TITS LUTINS

Les plus jeunes ont profité d'activités variées, culturelles, sportives et artistiques durant ces deux mois d'été au sein de l'accueil de loisirs des 3 - 5 ans appelé Les P'tits Lutins et situé rue Ferdinand Buisson.



MILLE COULEURS

Les 6 - 14 ans de l'accueil de loisirs Mille Couleurs ont eu un planning bien chargé lors des deux sessions de juillet et août 2023. Sport, sorties et découvertes étaient au programme cet été actif ! Elles et ils ont également expérimenté la peinture avec Manuel Costa, artiste de renommée internationale !



FRANKLIN ANIMATION

Les enfants de l'accueil de loisirs Franklin Animation ont enchaîné les sorties et les découvertes pendant cet été.

De la forêt au lac, en passant par une initiation au canoë ou des olympiades sportives, les 8 - 17 ans n'ont pas eu une seconde de répit durant ces deux mois !



UN NOUVEAU CENTRE MÉDICO-SOCIAL EN CONSTRUCTION

Le centre médico-social de La Chapelle-Saint-Luc fera partie des 8 centres du département de l'Aube. À destination des habitants de La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, La Chapelle Saint-Luc et Sainte-Savine (un bassin de vie de 30 000 habitants), il propose un véritable service public de proximité.

OUVERTURE PRÉVUE COURANT 2024

Il répondra à la diversité des besoins sociaux de la population à travers ses missions d'accueil et

d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de soutien ou d'accompagnement et de protection.

750 APPELS ET ACCUEIL
DE PLUS DE 350 PERSONNES
EN MOYENNE PAR MOIS

Ce nouveau centre médico-social remplacera l'actuel situé rue Jean Zay, qui ne répond plus aux besoins du personnel en termes d'espace, de confidentialité ou de sécurité.



La façade principale en résille métallique et en parement de ton cuivré donnera d'emblée une lecture claire d'un bâtiment public.

Le bandeau blanc supérieur continu rehaussera la volumétrie de l'ensemble du bâtiment tout en mettant en scène l'entrée publique protégée et le hall d'accueil largement ouvert sur le parvis.

La toiture-terrasse sera végétalisée et dépourvue de tout élément technique disgracieux afin d'offrir une jolie vue depuis les immeubles environnants.

UN BÂTIMENT FONCTIONNEL, SÉCURISANT
ET PÉRENNE AU SERVICE DES UTILISATEURS,
PUBLICS ET PERSONNELS

L'accueil des usagers se fera par un large parvis. Il comportera un abri vélos, ainsi qu'un espace d'attente extérieur agrémenté de bancs. L'entrée principale sera transparente et accueillante.

Le centre médico-social s'articulera le long d'un axe de circulation qui traversera et distribuera tout l'équipement: d'un côté l'entrée publique et à l'opposé, de façon bien protégée, l'entrée du personnel.

Une grande salle de réunion, accessible au public et au personnel, sera située au point de rencontre des deux ailes, où deux patios semi- ouverts font la transition.

COÛT TOTAL DE 5 M€ | OPÉRATION FINANCÉE PAR LE DÉPARTEMENT

UN PROJET DE PÔLE PETITE ENFANCE

À l'arrière du futur centre médico-social, un projet de pôle «petite enfance» prendra place à horizon 2025-2026 pour compléter l'offre de service en direction des familles qui se développe dans ce secteur. La Ville a souhaité dédier les parcelles libres au profit d'une offre de services médicaux, familiaux et en direction des plus jeunes.

Les premières esquisses laissent entrevoir le projet de crèche qui pourra voir le jour prochainement. Elle rassemblera deux établissements d'accueil du jeune enfant existants (*La Ribambelle et*

L'Enchantine), d'une capacité totale de 40 places en bordure du mail Guy Mollet.

À cela viendront s'ajouter une salle de consultation PMI (*protection maternelle et infantile*), une Maison des 1000 jours (*services destinés aux futurs parents*), le LAEP (*lieu d'accueil enfant parent*), ainsi qu'un RPE (*relais petite enfance*) actuellement situés au CAS Marcel Defrance.

Le secteur deviendra à terme un véritable ensemble de lieux dédiés à la famille et à vocation de services.



UN RENOUVEAU ARCHITECTURAL

Une identité particulière a été donnée aux dernières constructions chapelaines, rue du Général Sarrail, rue Bernard Palissy ou encore dans le quartier Lakanal. Cette tendance se poursuit, avec la construction d'un nouvel ensemble immobilier situé rue Jean Zay.

Mon Logis souhaite ainsi proposer des logements abordables alliant confort, style et performances énergétiques à la pointe, qui renouvellent les habitats collectifs des années 1970.

...

M. Serge Laurent, directeur général de Mon Logis, s'est prêté au jeu de l'interview afin de livrer son ressenti sur l'évolution de la ville et de l'habitat :

Journal des Chapelains (JDC) : Quel est le rôle de Mon Logis sur le territoire chapelain ?

Serge Laurent (SL) : « Nous sommes un acteur important en termes d'immobilier social, un partenaire de la Ville depuis 2008 à travers le dossier ANRU Chantereigne-Montvilliers, qui a marqué le début de la transformation du quartier. Au total, 492 logements ont été démolis et 330, neufs et plus adaptés, ont été reconstruits.

JDC : Pourquoi avoir fait le choix d'une architecture si audacieuse ?

SL : « Sortir de l'orthodoxie architecturale des années 1970 et 1980 posait des difficultés de mise en œuvre et d'habitabilité des bâtiments. Aujourd'hui, l'audace du geste architectural n'est pas exclusive du « bien habité ».

Ces nouveaux bâtiments de la rue Jean Zay arrivent au terme d'un programme urbain ambitieux qui a pris différentes formes, comme des maisons jumelées à la demande de M. le maire, ou encore l'immeuble moderne de la rue Bernard Palissy.

Oui, nous osons une architecture plus élaborée, plus aérienne et distinctive. Le quartier a changé, on peut faire du beau dans l'habitat social. »

JDC : Comment jugez-vous l'évolution de la ville ?

SL : « Je me souviens de la visite d'un ancien président de l'ANRU, et de son commentaire : *« Vous avez de la chance, vous pouvez encore transformer le quartier qui est resté à l'échelle humaine par rapport à des problématiques bien plus complexes en Île-de-France »*. On peut être dépassé par l'urbanisation, et le simple fait de « ripoliner » contribue très peu à l'amélioration.

Ce n'est pas le cas ici, le quartier est à taille humaine. Le territoire est restreint et la densité a diminué suite à la restructuration de l'offre de logement.

L'urbanisation a parfaitement été reprise et accompagnée par une dynamique importante des collectivités, avec la volonté d'ouvrir le quartier et de le moderniser. La rénovation des écoles, la construction de nouvelles structures comme le centre médico-social, la maison médicale, le laboratoire d'analyse, l'implantation de nouveaux commerces et l'appui du tissu associatif sont autant d'atouts qui font de ce secteur un quartier en plein renouveau. »

« J'ai voulu proposer une architecture avec des courbes et des toits pour être en rupture avec les rectangles verticaux qui symbolisaient principalement l'architecture proposée pour le style d'habitat des quartiers. »

...

M. Colomès, Architecte du projet
Colomès + Nomdedeu architectes - Troyes

33 LOGEMENTS LOCATIFS

SURFACE HABITABLE TOTALE DE 2546,10 M²
33 PLACES DE STATIONNEMENT EN EXTÉRIEUR



LABORATOIRE DYNALAB

Ouvert depuis novembre 2018 à l'angle des rues Bernard Palissy et Général Sarrail, le laboratoire Dynalab propose de multiples services et compte encore se développer.

Ce plateau technique moderne fait suite à un regroupement des activités de biologie médicale de Dynalab à La Chapelle Saint-Luc.

Le laboratoire possède des outils analytiques performants et des automates de toute dernière génération qui permettent d'optimiser le rendu des résultats pour les patients, avec un service 24h/24 pour les cliniques. Il abrite également un cabinet médical d'anatomie et de cytologie pathologiques,

spécialité de la médecine qui étudie la composition microscopique des cellules et des organes.

Dynalab a récemment fait l'acquisition d'un terrain situé entre la rue Antoine Boyau et la rue Louise Michel.

Le projet immobilier lié à l'acquisition de ce terrain de plus de 4 000m² est la construction d'un plateau technique de biologie médicale.



9 RUE BERNARD PALISSY

PÔLE EMPLOI

Ce nouvel édifice a ouvert ses portes en 2021, et fait suite à un changement de la répartition géographique des agences. Avec celle située proche de la gare, cette agence fait partie des deux nouveaux sites du bassin troyen.



102 RUE GÉNÉRAL SARRAIL

SOS MÉDECINS

Afin d'agrandir ses locaux, SOS Médecins a fait l'acquisition en 2019 d'une parcelle de 1 200 m² à quelques centaines de mètres pour y faire construire un bâtiment neuf, toujours à La Chapelle Saint-Luc.



2 RUE LOUISE MICHEL

Une saison culturelle **23|24** émouvante et surprenante

« Les rendez-vous singuliers proposés tout au long de cette saison combinent subtilement la création artistique et le sens donné à l'action culturelle. « L'ouverture » sera le fil conducteur d'une programmation culturelle émouvante et surprenante !

L'OUVERTURE AUX AUTRES

Autour d'images, de sons, de mots, de rencontres et surtout d'émotions, chacun peut trouver sa place, à tout âge, pour s'émouvoir autour de rendez-vous culturels. Les passerelles entre l'Espace Didier Bienaimé et des structures extérieures participent à la cohésion sociale et facilitent l'accès à la culture pour tous, y compris pour les jeunes publics.

L'OUVERTURE D'ESPRIT

De l'histoire de Rosa Parks aux spectacles qui se jouent des fake-news ou questionnent la « quête d'identité », les rendez-vous culturels et engagés confortent les convictions des spectateurs ou bousculent celles qu'ils croyaient acquises.

L'OUVERTURE AUX ÉMOTIONS

Qu'elles soient légères ou intenses, chaque instant culturel vous emmènera vers des émotions sincères et intimes.

L'OUVERTURE VERS LE MONDE

Cet automne, la Ville inaugurera un musée numérique, Micro Folie. Grâce à ce dispositif national, il sera possible depuis La Chapelle Saint-Luc d'accéder à des milliers d'œuvres, dont certaines majeures, issues des collections de 19 musées nationaux, et de s'initier à l'art et son histoire sous une forme innovante.

L'OUVERTURE VERS LE VIVANT

Un théâtre de verdure prendra place aux abords de l'Espace Didier Bienaimé pour que l'expression artistique puisse vivre aussi en plein air, dans un cadre verdoyant et singulier, créant un nouvel entre-deux de l'espace urbain à la salle de spectacle.

La culture ne doit pas être une option, mais un prétexte pour se rencontrer et s'accorder le plaisir de s'émouvoir. Belle saison culturelle à toutes et tous ! »

Olivier Girardin

Maire – Conseiller départemental

Marie-Françoise Le Borgne-Godard

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles

1 AIR 2 VIOLONS S'INVITE AU THÉÂTRE

GORILLE PROD

HUMOUR MUSICAL

Espace Didier Bienaimé | 17 octobre 2023 | 19h30
Tout public | Tarifs: 9 €, 6 € et abonnement



Vêtus de leurs habits de concertistes, robe de taffetas et costume noirs, c'est bien à un concert classique que les violonistes nous invitent. Mais voilà, rien ne se passe comme prévu pour lui, car elle en a décidé autrement. Fougueuse et facétieuse, elle provoque son partenaire, délicat et réservé, et l'entraîne dans sa fantaisie. Le concert prend alors des airs clownsques. Émaillé d'événements inattendus, drôles ou poétiques, il transporte le public dans un univers délicieusement décalé...

« Un voyage musical dans le temps et dans l'espace »
SUD OUEST

LES MURMURES D'ANANKÉ

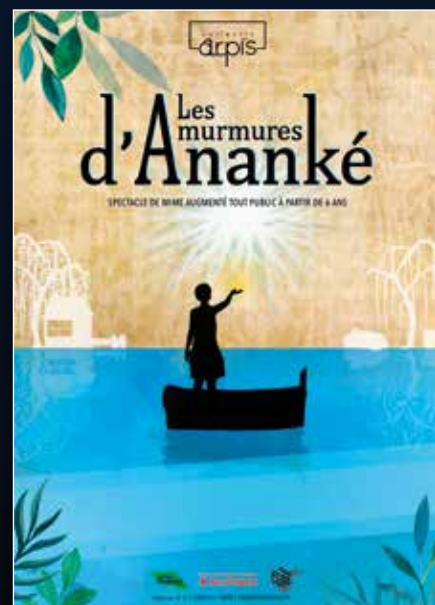
COLLECTIF ARPIS

MIME, DANSE ET ART NUMÉRIQUE

Espace Didier Bienaimé | 25 octobre 2023 | 15h
Tout public à partir de 5 ans | Tarifs: 6 € et abonnement

Dans un marais paisible, un vieil homme vit un quotidien solitaire avant de découvrir une petite fille au détour d'une promenade en bateau. Il décide de recueillir l'enfant qui deviendra une jeune fille curieuse et créative. Un soir, comme chaque soir, il repart naviguer... mais ne reviendra pas. S'en suivra alors une quête époustouflante de cette courageuse héroïne partie, à son tour, à sa recherche.

« Un conte initiatique qui questionne avec douceur le cycle de la vie »
FALMAG



WARREN ZAVATTA « SORTIE DE PISTE »

PHÉNIX LAPROD

HUMOUR

Espace Didier Bienaimé | 3 février 2024 | 20h30
Tout public à partir de 12 ans | Tarifs: 15 €, 12 € et abonnement



Warren Zavatta fait le récit hilarant du triomphe de son précédent show et des lourdes conséquences de ce succès sur sa vie personnelle. Assumant un humour tantôt sarcastique, tantôt potache, il évoque les frasques qui le mèneront directement de l'ovation à la prison, en passant par la case unité psychiatrique. On rit beaucoup de ce personnage irrésistible aux limites indéfinies.

« Drôle et touchant »
LE PARISIEN

DE LA RUE AUX JEUX OLYMPIQUES

POCKEMON CREW
BREAKDANCE/DANSE HIP-HOP

Espace Didier Bienaimé | 16 février 2024 14 h 30 (scolaires) & 19 h 30

Tout public et scolaires à partir de 6 ans

Tarifs : 9 €, 6 € et abonnement | 6 € pour les scolaires

À travers le breakdance, le hip-hop fera son entrée aux JO de 2024 ! Cette consécration a donné envie à la compagnie la plus titrée au monde de relater l'histoire du hip-hop à travers la danse. Après 23 ans de pratiques artistiques, de la rue au théâtre, *Pokemon Crew* retrace les grands moments de ce mouvement culturel et artistique apparu aux États-Unis au début des années 70.



20
TERRE
DE JEUX
24



GÉOMÉTRIE VARIABLE

COMPAGNIE DU FARO
MENTALISME ET MAGIE NOUVELLE

Espace Didier Bienaimé | 12 mars 2024 14 h 30 (scolaires) & 20 h 30

Tout public et scolaires à partir de 10 ans

Tarifs : 15 €, 12 € et abonnement | 6 € pour les scolaires

Avec ce spectacle, Matthieu Villatelle utilise la magie pour explorer les mécanismes des fake news. Il fait un parallèle entre les mentalistes et les géants du numérique, tous experts dans la manipulation de notre attention. Dans une circulation autour d'expériences magiques, bousculant au passage notre rapport à la vérité, *Géométrie Variable* sème le trouble pour venir questionner notre sens critique et notre libre arbitre.

« Les fake news utilisent les mêmes mécanismes que les tours de magie.

Tous deux, en trompant notre attention et notre vigilance, exploitent nos failles cognitives.

Ce sont deux exemples de faux avérés qui produisent tout de même une impression de vérité. »

GUSTAVE KUHN, directeur du « Magic Lab »

À LA DÉCOUVERTE DE ROMAIN GARY

SPECTACLE/EXPOSITION/CONFÉRENCE/PROJECTIONS

GARY - AJAR, UN GÉNIE À DOUBLE FACE

(RENCONTRE LITTÉRAIRE)

Espace Didier Bienaimé | 10 janvier 2024

18 h 30 | Entrée libre

GARY - AJAR, LE ROMAN DU DOUBLE

(PROJECTION - DOCUMENTAIRE)

Espace Didier Bienaimé | 8 février 2024

19 h | Tout public | Entrée libre

LA VIE DEVANT SOI

(PROJECTION - FILM DRAMATIQUE)

Espace Didier Bienaimé | 2 avril 2024

19 h | Tout public | Entrée libre



ROMAIN GARY, SA VIE EST UN ROMAN

(EXPOSITION)

Espace Didier Bienaimé

Du 2 au 12 avril 2024 | Entrée libre

LA PROMESSE DE L'AUBE

(SPECTACLE)

Espace Didier Bienaimé | 21 mai 2024

20 h 30 | Tout public à partir de 12 ans

Tarifs : 15 €, 12 € et abonnement

L'INSTITUT MONDIAL D'ART DE LA JEUNESSE – CENTRE POUR L'UNESCO PROPOSE AUX ENFANTS UNE EXPOSITION SUR QUATRE THÈMES

Pour célébrer le 30^e anniversaire du Concours international d'arts plastiques d'IMAJ, 30 expositions de lauréats de la collection « Mémoires du futur » ont lieu dans tout le département de l'Aube jusqu'au mois de décembre 2023.

Du 13 septembre au 27 octobre, c'est à l'Espace Didier Bienaimé que l'IMAJ fera étape afin de présenter cette exposition articulée autour de quatre thèmes (*Contes et légendes de mon pays – La paix, bien vivre ensemble – La planète aujourd'hui et demain – Jeux et jouets*), suivie d'un temps de partage et de compréhension, puis d'un atelier d'éveil artistique, animés par des intervenants et/ou un agent du service Culture de la Ville à destination des élèves des écoles élémentaires chapelaines.

UN TRÉSOR POUR L'HUMANITÉ

Espace Didier Bienaimé

Du 13 septembre au 27 octobre | Entrée libre



LA MICRO-FOLIE CHAPELAINE OUVRIRA SES PORTES EN OCTOBRE

Comme présenté dans le n° 57, une Micro-Folie est un équipement qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques permettant de toucher des publics aussi diversifiés que possible sur le territoire.

UN MUSÉE NUMÉRIQUE OUVERT À TOUS ET DES AGENTS FORMÉS POUR VOUS Y ACCUEILLIR

Soutenu par l'État, supervisé par le ministère de la Culture et accompagné par La Villette, ce musée numérique totalement gratuit permettra d'accéder

aux collections nationales des douze établissements culturels fondateurs* et à plusieurs collections nationales et européennes. Plusieurs modules étofferont cette offre: deux imprimantes 3D, une zone dédiée à la réalité virtuelle et un espace de convivialité.

Dans un premier temps ouverte uniquement aux écoles le matin, la Micro-Folie sera également en accès libre l'après-midi aux horaires d'ouverture de l'Espace Didier Bienaimé.



* Le Centre Pompidou, le château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le musée du quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais et Universcience.

MICRO-FOLIE

Espace Didier Bienaimé
Ouverture en octobre | Entrée libre

DÉBUT DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE POUR LE FUTUR THÉÂTRE DE VERDURE

Les travaux du projet chapelain de théâtre de verdure débiteront finalement cet automne.

Inspiré des amphithéâtres antiques et de leur disposition semi-circulaire, il sera implanté dans le jardin du centre culturel et destiné à des représentations intimistes durant les beaux jours.



4 dates pour les auditions

Étalées sur quatre dates de fin juin à début juillet, les auditions de l'école de musique ont une nouvelle fois rencontré leur public.

Orchestrées par les professeurs*, elles se sont déroulées à trois endroits appréciés des spectateurs : la Malterie, le jardin du centre culturel et l'Espace Didier Bienaimé.

Plus de 300 spectateurs répartis sur ces dates ont ainsi pu apprécier les progrès réalisés par les élèves des différents ateliers et classes. Des moments partagés entre amis, en famille, pour découvrir ou redécouvrir toutes les possibilités d'apprentissage proposées par l'équipe de l'école chapelaine.

* Stéphane Cain, Fred Calmeil, Xavière Couderat, Julien Crochet, Philippe Durand, Luc Jolain, Séverine Quignard et Marie-Isabelle Xueref.



Photo d'archive

UNE FÊTE POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Une restitution des chants appris tout au long de l'année dirigée par Carole Olivier a animé cette journée de remise des diplômes.



LES PERCUSSIONNISTES CHAPELAINS SE SONT PRODUITS À BOUILLY POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

L'atelier « impro jeunes » animé par Philippe Durand et l'atelier djembé animé par Stéphane Cain ont démontré leurs qualités en ce 23 juin ensoleillé.



25 bis avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

03 25 71 63 41
ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu

MUSÉE DE LA MÉMOIRE CHAPELAINE

DU 16 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE || EXPOSITION COLLECTIVE – « 7 AMITIÉS »
PEINTURES ET SCULPTURES DE JÉRÔME HÉBERT, JEAN-PIERRE COSTANTINI, JEAN MARREL, MICHEL HILD, JACK LENAY, FRANÇOIS JESSIONNESSE ET ARMELLE SEMICHON-CASAL ▶▶▶

DU 10 AU 12 NOVEMBRE || FÊTE DU TRAIN – 17^E ÉDITION
DÉMONSTRATION DE MODÈLES RÉDUITS, EXPOSITION ET CONFÉRENCES SUR LE THÈME DU RAIL RYTHMERONT CETTE NOUVELLE ÉDITION DE LA CÉLÈBRE FÊTE DU TRAIN.

LE 3 DÉCEMBRE || SALON MULTICOLLECTION – GROUPE CARTOPHILE AUBOIS
VENEZ DÉCOUVRIR DES CARTES POSTALES, TIMBRES, BILLETS, PIÈCES...

LE 9 DÉCEMBRE || CONCERT DE NOËL
RENDEZ-VOUS À LA MALTERIE À 17 H POUR UNE FIN D'APRÈS-MIDI EN MUSIQUE.



Rendez-vous à la médiathèque!

Lieu culturel d'information et de divertissement, la médiathèque Éliane Chartier (*qui appartient au réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole**) offre un large choix d'ouvrages en prêt ou consultation sur place, et propose régulièrement des animations ouvertes à tous.

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour s'inscrire, il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour faire valoir la gratuité du service, merci de présenter une carte d'étudiant, le dernier avis de paiement de Pôle Emploi, du RMI, du RSA, de l'allocation aux adultes handicapés ou du minimum vieillesse.

Les mineurs doivent obligatoirement faire signer une autorisation par leurs parents.

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENTS

• L'abonnement de proximité

Cet abonnement vous permet d'emprunter dix documents pour une durée de quatre semaines, seulement à la médiathèque Éliane Chartier.

TARIFS

Adulte habitant la commune: 5€
Adulte n'habitant pas la commune: 10€
Moins de 18 ans: gratuit

L'abonnement de proximité est également gratuit pour les Chapelains demandeurs d'emploi, les titulaires du RSA, du RMI, de l'allocation aux adultes handicapés ou du minimum vieillesse, sur présentation de justificatifs.

• L'abonnement réseau

Celui-ci vous permet d'emprunter simultanément vingt documents pour une durée de trois semaines, avec retrait et retour dans l'un des établissements du réseau des médiathèques de TCM de votre choix.

TARIFS

Adulte habitant l'agglomération: 15€
Adulte n'habitant pas l'agglomération: 35€
Moins de 18 ans, lycéens et étudiants: gratuit

L'abonnement réseau est également gratuit pour les demandeurs d'emploi, les titulaires du RSA, du RMI, de l'allocation aux adultes handicapés, du minimum vieillesse, les élèves de classes préparatoires et de l'école d'infirmières, les apprentis, les étudiants en BTS, les personnes en formation initiale, sur présentation de justificatifs.

L'ESPACE MULTIMÉDIA

Depuis 2010, la Ville propose à ses habitants de s'initier aux nouvelles technologies. La vocation de cet espace est d'aider tous les publics à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels.

Initiation individuelle, activités de groupe, recherche d'information, rédaction de CV, lecture du courrier électronique, utilisation des logiciels de bureautique, achats en ligne, jeux ou encore discussion en ligne... Tout est possible à l'espace multimédia, qui est ouvert du mardi au vendredi et en accès libre.

Depuis le début de l'année 2023, l'espace multimédia est habilité par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) au titre des «Aidants Connect».

Ce dispositif permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et totalement gratuit afin d'effectuer des démarches administratives^{*2} sur Internet en toute sécurité avec l'aide d'un agent municipal, accrédité «Aidant Connect». Cette accréditation lui donne également la possibilité de «faire pour le compte de», c'est-à-dire de réaliser les démarches pour vous, sur place ou même à distance, avec votre accord donné par la signature d'un mandat.



^{*1} Bréviandes, La Chapelle Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Saint-Germain, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres aux Tertres, Sainte-Savine, Troyes (Médiathèque Jacques-Chirac: Centre ville/Chartreux/Marots)

^{*2} demande de documents d'identité, opérations bancaires, déclaration de revenus, achat de billets d'avion...



25 bis avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

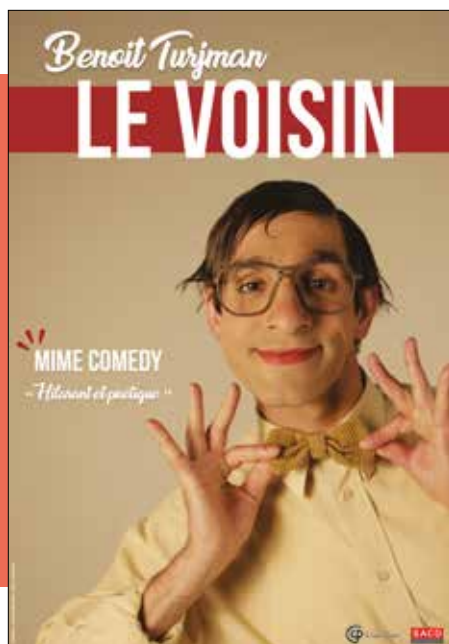
03 25 71 63 46
mediatheque@la-chapelle-st-luc.eu

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE SCOLAIRE

Mardis | 14 h - 18 h
Mercredis | 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudis | 14 h - 17 h
Vendredis | 14 h - 17 h
Samedis | 10 h - 13 h

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE VACANCES

Mardis et vendredis | 10 h - 12 h
et 14 h - 17 h
Mercredis | 10 h - 12 h
et 14 h - 18 h
Jeudis | 14 h - 17 h



MARDI 10 OCTOBRE À 19 H 30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

LE VOISIN

MIME

Tout public à partir de 8 ans
Tarifs : 9€, 6€ et abonnement

Il vit à côté de la plaque, à côté de ses pompes, et malheureusement à côté de chez vous ! Pantalon trop court, cheveux gras et vieux garçon, il fait fuir les filles et attire les ennuis...

Sans un mot, *le voisin* vous emporte dans une comédie hilarante et rafraîchissante. On en ressort... heureux !



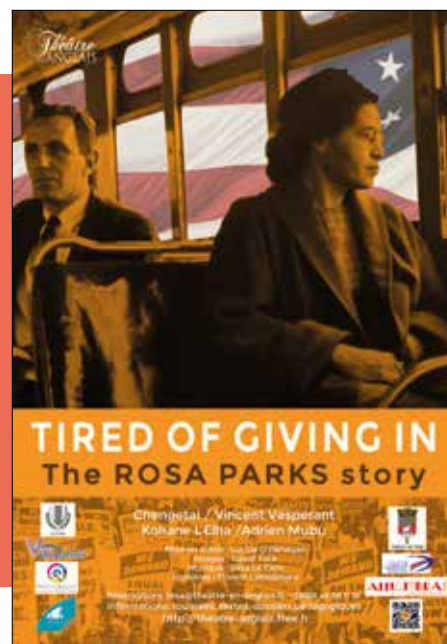
MARDI 7 NOVEMBRE À 19 H 30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

CONCIERTO EN ARENA

DESSIN DE SABLE ET MUSIQUE

Tout public et scolaires
à partir de 8 ans
Tarifs : 9€, 6€ et abonnement
(6€ pour les scolaires)

Expérience audiovisuelle sensible, *Concierto en Arena* est un jardin suspendu où sable et musique s'épousent en une balade poétique. La délicate immersion dans l'image et le son invite à un voyage intime, offrant à chacun le loisir de se laisser porter par ses émotions.



VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 10 H 30 & 14 H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

TIRED OF GIVING IN

THE ROSA PARKS STORY

THÉÂTRE EN ANGLAIS

Tout public et scolaires
à partir de 13 ans
Tarifs et réservations
au 06 48 08 11 19
ou resa@theatre-en-anglais.fr

Cette nouvelle création met en lumière l'histoire de Rosa dans le panorama culturel et musical de l'Amérique ségrégationniste, le célèbre trajet en bus et le rôle des femmes dans le monde.

SEPTEMBRE

«UN TRÉSOR POUR L'HUMANITÉ»

EXPOSITION – PEINTURE ET DESSIN

Du 13 sept. au 27 oct. • Espace Didier Bienaimé

«7 AMITIÉS»

EXPOSITION – PEINTURE ET SCULPTURE

Du 16 sept. au 15 oct. • La Malterie

OCTOBRE

FÊTE DE LA SAINT-LUC

43^E ÉDITION DE LA FÊTE DE LA VILLE

ANIMATIONS – DÉAMBULATIONS – RESTAURATION –
FÊTE FORAINE – VIDE-GRENIERS

Le 15 octobre • Place de l'Hôtel de Ville et environs

— AFFICHE EN DERNIÈRE PAGE —



RETROUVEZ L'AGENDA
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/-Agenda-196-.html

SUIVEZ-NOUS SUR
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



À PARTIR DU
13

À PARTIR DU
16

15



MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

DEDANS MOI

SPECTACLE SENSORIEL

Tout public à partir de 1 an
Tarifs: 6€ et abonnement

Vivre ses peurs, crier sa colère, danser l'amour et chanter ses joies! Autant de sensations nouvelles et fortes à reconnaître, à nommer, à exprimer et parfois à dompter quand on est petit! Mêlant spectacle vivant, peinture, film d'animation et création musicale, *Dedans Moi* dresse un portrait haut en couleur des petites et des grandes émotions.



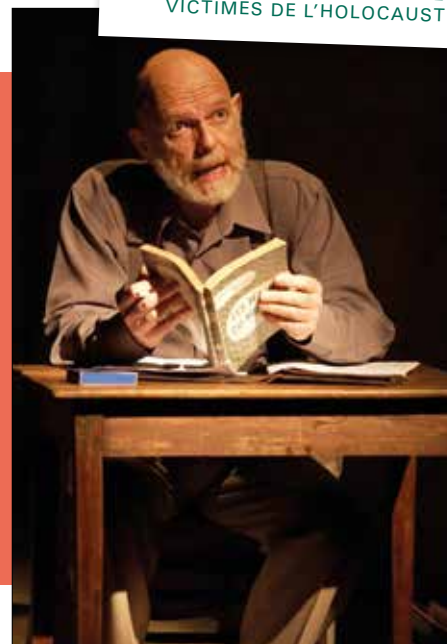
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

EL FUMISTA, COLLECTIONNEUR DE SOUVENIRS

THÉÂTRE D'OBJETS

Tout public à partir de 6 ans
Tarifs: 9€, 6€ et abonnement

Un voyage poétique au cœur de la mémoire et des souvenirs qui forgent nos vies... *El Fumista*, c'est lui, ce poète à l'âme d'enfant, qui remonte le temps sur les traces de ses grands-parents et nous emmène dans un voyage intime, absurde et surréaliste.



SAMEDI 27 JANVIER À 20H30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

LE PROCÈS EICHMANN À JÉRUSALEM

THÉÂTRE

Tout public à partir de 15 ans
Tarifs et réservation
au 03 25 40 15 55
ou maisondeboulanger.com

Ivan Morane interprète Joseph Kessel durant le procès d'Eichmann pour le compte du journal France-Soir. Il témoigne quotidiennement de l'inhumanité et de la lâcheté du personnage qui n'aurait fait qu'obéir aux ordres d'Hitler.

NOVEMBRE

17^E FÊTE DU TRAIN

10, 11 et 12 novembre, de 10h à 19h • La Malterie

RENCONTRE PHILOSOPHIQUE

«La violence est-elle légitime en démocratie?»

ANIMÉE PAR JEAN-MICHEL POUZIN

Le 16 novembre, 18h30 • Espace Didier Bienaimé

CONFÉRENCES DES AMIS DES MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE DE TROYES

«Le vitrail entre histoire et création contemporaine,
la création d'accompagnement dans
les églises aujourd'hui»

ANIMÉE PAR FLAVIE SERRIÈRE VINCENT-PETIT

Le 21 novembre, 17h30 • Espace Didier Bienaimé

DÉCEMBRE

SALON MULTICOLLECTION

Le 3 décembre, de 9h à 17h • La Malterie

MARCHÉ DE NOËL

ASSOCIATION AMITIÉS SOLIDAIRES CHAPELAINES

Le 3 décembre, 17h • Espace Didier Bienaimé

CONCERT DE NOËL

Le 9 décembre, 17h • La Malterie

LES LOCAUX MOTIVÉS

AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Le 16 décembre, 17h • Espace Didier Bienaimé

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Le 20 décembre • Espace Didier Bienaimé

Informations sur les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et passeports

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont très nombreuses encore cette année, ce qui compacte les délais de rendez-vous et de production. Afin que votre dossier soit traité dans les meilleurs délais, voici quelques informations importantes.

VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

Le passeport peut être renouvelé dans l'année qui précède sa date d'expiration, pas avant. Attention : certains pays exigent une validité du passeport supérieure à six mois, pensez à vous renseigner auprès des autorités concernées.

La CNI peut être renouvelée dans l'année précédant sa date d'échéance : celle-ci inclut la prolongation de 5 ans qui a été accordée pour les CNI réalisées entre 2004 et 2014 pour les personnes majeures.

Si vos pièces d'identité sont toujours valides, la demande ne sera pas traitée.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les demandes de pièces d'identité sont traitées par la mairie sur rendez-vous uniquement. La prise de rendez-vous s'effectue sur le site Internet de la Ville (*rubrique « démarches et services », puis catégorie « carte nationale d'identité et passeport »*). Vous avez accès à tous les rendez-vous disponibles. Nous vous invitons à le consulter régulièrement : en cas de désistement, des créneaux de rendez-vous peuvent être libérés rapidement. Vous pouvez également prendre rendez-vous en vous rendant à l'accueil de l'Hôtel de Ville. **Aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone.**

Pour satisfaire au mieux la très forte demande de titres d'identité et améliorer les délais d'attente des usagers, la Ville avait signé avec la préfecture de l'Aube le **contrat urgence titres** visant à un objectif d'augmentation du traitement des demandes de 20% par rapport à la période de janvier et février 2023, **soit 728 demandes à traiter**.

Les engagements pris ont été tenus et même dépassés, puisque **834 demandes ont été traitées en mai et en juin**. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à une extension du nombre de rendez-vous et du temps de travail des agents du service État civil.

RENOUVELLEMENT DE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 12 avril 2023, les services de l'État ne traitent plus les demandes de renouvellement de pièces d'identité fondées uniquement sur un changement d'adresse. Même si votre adresse a changé, votre CNI ou votre passeport reste valable. La mairie ne traitera aucun dossier de pièce d'identité fondé sur un changement d'adresse tant que les services de l'État maintiendront cette suspension. Il vous est donc recommandé d'attendre la fin de l'année pour déposer une demande de renouvellement de pièce d'identité si seul un changement d'adresse la justifie.

PRÉPARER LE DOSSIER AVANT LE RENDEZ-VOUS

Il est important de se présenter au rendez-vous avec un dossier complet. Il est constitué d'un formulaire de demande complété par vos soins et de pièces justificatives.

Aucun dossier incomplet (*pièces manquantes, formulaire mal rempli, etc.*) ne sera traité : le demandeur devra reprendre rendez-vous.

• LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Vous devez compléter une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (passeport.ants.gouv.fr). Il vous est recommandé de l'imprimer. Si vous ne le pouvez pas, veuillez à vous munir de son numéro complet lors du rendez-vous. Si vous avez des difficultés à réaliser cette démarche, rendez-vous à la maison France services (8h - 13h) ou auprès de notre Aidant Connect à la médiathèque Éliane Chartier (14h - 17h sauf le lundi).

• LES PIÈCES À JOINDRE

Aucun document dématérialisé ne peut être accepté : tous les justificatifs doivent être fournis sur support papier. La mairie ne réalise pas les impressions.



VOUS DEVEZ ÊTRE PRÉSENT EN PERSONNE LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS. SI LA PIÈCE CONCERNE UN ENFANT MINEUR, QUEL QUE SOIT SON ÂGE, IL DOIT ÊTRE PRÉSENT ET ACCOMPAGNÉ DU PARENT SIGNATAIRE DU DOSSIER DE DEMANDE (UNE FOIS PRODUITE, LA PIÈCE NE POURRA ÊTRE REMISE QU'À UN PARENT).

RETROUVEZ EN FLASHANT LE CODE QR CI-CONTRE OU SUR NOTRE SITE INTERNET LES PIÈCES À FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/IMG/pdf/tableau_pieces_cni_passeports.pdf



DES CADEAUX POUR LES JEUNES MARIÉS

Depuis le 1^{er} juin, la Ville offre à tous les nouveaux mariés, dans un écrin au nom de la commune, les deux stylos avec lesquels ils signent l'acte qui scelle leur union. Un petit souvenir de ce grand jour pour que les jeunes époux écrivent ensemble les nouvelles pages de leur vie...



CHACQUE ANNÉE, ENTRE 30 ET 40 MARIAGES
SONT CÉLÉBRÉS À LA CHAPELLE SAINT-LUC

UNE CÉRÉMONIE POUR LES CHAPELAINS NOUVELLEMENT NATURALISÉS

Périodiquement, des habitants de la commune obtiennent la nationalité française. Ils sont alors reçus à la préfecture de l'Aube où leur sont remis des documents relatifs à leur naturalisation, mais les démarches administratives qui devront suivre ne leur sont pas toujours indiquées en détail.

Pour y remédier, la Ville a invité ces personnes afin de leur présenter les services principaux qui peuvent leur être rendus en mairie suite à l'acquisition de la nationalité, autour d'un petit déjeuner convivial auquel participaient également des élus de la commune.

Une pochette retraçant ces différentes démarches administratives (*demande de carte nationale d'identité, de passeport, d'acte de naissance, inscription électorale, recensement militaire*) leur a été remise à l'issue de cette rencontre, qui s'est tenue le 30 juin dernier à l'Hôtel de Ville.

TAILLE DES HAIES ET PLANTATIONS EN BORDURE DE DOMAINE PUBLIC

Les riverains doivent obligatoirement :

- élaguer ou couper les plantations (*branches et/ou racines*) à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres afin ne pas gêner le passage des piétons ni la visibilité des panneaux et des feux de signalisation ;
- les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (*électricité, téléphonie, éclairage public*) ;
- sauf autorisation, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (*article R 116-2-5° du Code de la voirie routière*) ;
- les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage.



L'INFO EN PLUS :
les frais d'entretien et
d'élagage sont à la
charge du locataire
(décret n° 87-712
du 26 août 1987).

NUISANCES LIÉES AU BRUIT : RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Conformément à l'article 10 de l'arrêté préfectoral n° 08-2432 de lutte contre le bruit : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (*liste non limitative*) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h.

**Les dimanches
et jours fériés,
les travaux
engendrant des
nuisances sonores
sont interdits.**



NEIGE ET FEUILLES MORTES DEVANT CHEZ SOI : QUE FAIRE ?



Les travaux de ramassage des feuilles mortes et de déneigement du trottoir situé devant chez vous vous incombent en tant qu'occupant du bien, que vous soyez propriétaire ou locataire. Si vous habitez dans un immeuble, il revient au syndicat de copropriété ou au bailleur social d'organiser et de prendre en charge le nettoyage ou le déneigement...

AGIR AU QUOTIDIEN FACE AUX CRISES !

Notre majorité municipale **depuis 15 ans** a dû gérer de nombreuses crises. Tout d'abord, notre premier mandat a débuté par la crise financière **de 2008** et s'est achevé par les inondations **de 2013**. Parallèlement à cela, nous avons construit le projet de requalification urbaine, réhabilité 3 écoles et finalisé le complexe aquatique... Puis, au cours de notre second mandat, nous avons eu une protection de nos anciens avec le plan canicule, et de la population lors de la prise d'otage **de mars 2020**. Enfin, la gestion des crises s'est accélérée **depuis 3 ans**.

Notre réélection à peine acquise, la pandémie mondiale COVID 19 est apparue, bloquant le fonctionnement des services de notre ville pendant deux ans ! Le pic de la crise COVID 19 à peine passé, nous avons dû faire face aux effets de la guerre en Ukraine et à l'explosion du prix des matières premières et des dépenses énergétiques... Grâce à la politique active menée **depuis 15 ans** en matière de réduction de ces dépenses, de construction de bâtiments basse consommation et d'isolation des bâtiments publics, nous avons pu limiter les coûts liés aux chocs énergétiques. Ces efforts ne sont pas encore suffisants, demain nous devons accélérer nos investissements en matière de transition écologique afin de préparer notre ville aux effets du réchauffement climatique, en installant notamment des îlots de fraîcheur dans les écoles de notre ville pour protéger nos enfants.

Pour terminer, les émeutes qui ont enflammé nos villes et nos quartiers. La violence et la soudaineté du soulèvement doivent conduire les dirigeants politiques à apporter des réponses concrètes en repartant sur les fondamentaux, à savoir le peuple pour retisser les liens démocratiques. La fracture démocratique, l'absence de participation citoyenne aux élections et dans les associations sont des signaux inquiétants sur l'avenir de l'engagement citoyen.

À chacune de ces crises, les services de la Ville, les élus, se sont mobilisés pour assurer la protection de la population. Malgré ces difficultés, ces contraintes et ces obstacles, nous avons agi au quotidien à votre service pour faire avancer notre Ville. **Depuis 15 ans**, l'image et la physionomie de notre commune ont changé ! Contrairement aux mutations intenses à marche forcée des dernières décennies, aujourd'hui nous avons le temps de la réflexion pour agir sans contrainte. La situation saine de nos finances va nous permettre de continuer à transformer notre ville sans avoir un recours massif à l'emprunt et sans toucher à la fiscalité.

Au cours des prochaines semaines, plusieurs projets seront finalisés. Notre stand de tir sera rénové dans le cadre des Jeux olympiques, des voiries communales seront rénovées, le théâtre de verdure et le dispositif de visite virtuelle des musées au centre culturel seront ouverts... les actions autour de la parentalité seront encore améliorées...

Depuis mars 2008, le fil conducteur de notre action communale n'a pas changé : faire de La Chapelle une ville majeure ! Nos priorités toujours les mêmes, à savoir la jeunesse, en investissant massivement sur les lieux d'accueil et les projets. Nos anciens avec des actions adaptées, ciblées, avec des moments festifs. Nos équipements sportifs et la voirie communale seront rénovés dans le cadre d'une programmation... Enfin, malgré les crises et ses contraintes qui retardent la mise en œuvre de notre action communale, notre détermination est toujours la même pour construire avec vous la Ville de demain ! Tous ensemble nous réussirons à construire notre avenir chapelain ! Car au final, rien n'est trop beau pour La Chapelle !

Pour le Groupe Socialiste, David PARISON
Maire adjoint en charge des finances
et de la stratégie financière

CES NUITS DE FOLIE

A la suite de la mort de Nahel à Nanterre le 27 juin la France entière a connu un déferlement de violence. La Chapelle Saint-Luc n'a pas été épargnée. Plusieurs nuits d'émeutes ont eu lieu.

Les dégâts sont importants avec notamment la destruction de mobilier urbain, l'incendie de voitures et surtout le pillage et la dégradation de plusieurs commerces. C'est à ces commerçants que je dis une nouvelle fois ma solidarité.

Je remercie et félicite aussi les agents municipaux pour leur action pendant et après ces nuits particulièrement difficiles.

Comme tous les Chapelains j'ai été choqué et révolté. Je n'ai pas d'explication toute faite ou de solution miracle. Néanmoins, j'ai une conviction : la réponse passe à la fois par la fermeté et le dialogue. La fermeté, c'est le rétablissement de l'autorité. Parents, policiers, professeurs doivent être écoutés et respectés. Le dialogue, c'est renouer avec des jeunes chapelains qui ont parfois seulement 13 ans ou 14 ans. On peut imaginer des interventions des élus municipaux dans les collèges de la Chapelle Saint-Luc.

Avec pourquoi pas, les commerçants dont les magasins ont été vandalisés s'ils le souhaitent ? Nous devons réfléchir collectivement sur la façon dont notre municipalité peut réussir à toucher une jeunesse qui, ne nous leurrons pas, ne dévorent ni le Journal des Chapelains ni le site internet de la ville...

Mais au-delà des réponses et solutions à élaborer sur le moyen et le long terme, il est important qu'après ces nuits terribles, nous nous rassemblions. La fête nationale a été un moment de fraternité dans le calme. L'été qui se termine sans nouveaux heurts a permis de panser les plaies de notre ville. La rentrée doit être placée sous le signe de l'unité. Elle doit nous permettre de dépasser les clivages politiques, les appartenances partisans et les revendications sectorielles. Il faut aller de l'avant tous ensemble pour que nous ne revivions plus jamais ces scènes de chaos à La Chapelle Saint-Luc

Vincent RICHARD
pour l'équipe « Des Chapelains pour les Chapelains »

NAISSANCES

MAI 2023

BELTRAMELLI Lola • MONDJO Isaïah • NKERTSIA Jayden, Eli-Maël, Koffi • LEGENDRE Tiago, Erwan, Bruno, Daniel • NFIGUA Lina • LEBLANC FÈVRE Ambre, Emilie, Laura • LEBLANC FÈVRE Malo, Fabrice, Jean • AHMED Yakim • SIEB Sacha, Cyril, Pierre

JUIN 2023

FARSSI Younous • KRUJA Rabiana • SELA Viktor • SLIMANI COUTINET Wydad • CARABIN Jahëlynnna, Mélynda • ARCELIN Adès, Aléa, Léa • ELJAJEH Yassin

JUILLET 2023

SAOUDI Naël, Mayas • LEGRAND RIVIÈRE Naël, James, Laurent • SAADI Amira • BELHADI Ayoub • FREDERIC Kemaël, Eugène, Gabriel • GAMBIO ELION Raphaël • KHAYALI Usayd

BAPTÊMES CIVILS

MAI 2023

BOUCHARD Giulia, Léa, Elodie, Christelle, Françoise

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ (PACS)

MAI 2023

CUNY Thierry et DESPLAT Sylvie

MARIAGES

MAI 2023

BECERRA LEYTON Pedro Antonio et TRIVINOS CABALLERO Betzabe Mercedes

DÉCÈS

MAI 2023

ABDOUL Sattar, époux CHECK, 77 ans (*date de décès : 01/03/2023*) • ZONZEKA Inès, 45 ans (*date de décès : 24/03/2023*) • DA ROCHA PINTO José, Luis, 47 ans (*date de décès : 20/04/2023*) • BILLARDEY Danielle, Lucienne, Laure, 84 ans (*date de décès : 23/04/2023*) • CREUX Marie-Odile, Martine, Espérance, veuve AZNAR, 70 ans • AUGER Guy, époux MORANT, 81 ans • SOTO Jean-Marie, 73 ans • GUIBERT Daniel, Jack, Denis, époux PELLETIER, 84 ans • CURIER Jocelyn, Angélo, 75 ans • DECLERY Denise, Maryse, épouse

PARAGOT, 74 ans • CHAOUACH Arbia, époux ALOUI, 62 ans • SERI Etta Georges, 74 ans • ROUSSEL Marcel, Patrick, époux FIEVEZ, 64 ans • MOREL Huguette, Louise, Eliane, Marie, épouse VIGNÉ, 90 ans • HENRIOT Michel, Denis, Jean, Henri, époux MEYER, 68 ans •

JUIN 2023

DELABORDE Gilberte, Renée, Alberte, veuve GUILLEMIN, 93 ans • BACAR Yasser, 12 ans • MARTINS Aline, Marie, épouse BEAULANT, 74 ans • JOURNET Elisabeth, Marie, Mathilde,

veuve MISSEGGHERS, 87 ans • DIARRA Hamady, époux COULIBALY, 73 ans

JUILLET 2023

EZ-ZRRYBY Sabrina, 15 ans • DETHON Doris, Martine, épouse MARTINOT, 64 ans • FORT Gérard, époux BRILLANT, 67 ans • DESCAGES Michel, époux BEAUGRAND, 88 ans • HABACHI Milouda, épouse SALIH, 86 ans • BUSIAUX Irène, France, veuve LENFANT, 98 ans • ROY Gilbert, Jules, Elisée, époux DROUIN, 83 ans • KARL Ginette, Paulette, veuve BENYAHIA, 91 ans

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE COMMUNAL

L'évolution du climat tend à l'avenir vers des étés plus longs et plus chauds. La Ville a donc décidé d'adapter les périodes d'ouverture du cimetière communal.

À compter de juillet 2023, il sera donc ouvert au public comme suit :

- du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre : de 7 h 30 à 18 h
- du 2 novembre au 31 mars : de 8 h 30 à 17 h
- du 1^{er} avril au 31 août : de 7 h 30 à 19 h

CIMETIÈRE COMMUNAL • RUE JULES FERRY, À CÔTÉ DE L'ÉGLISE SAINT-LUC

EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Les places disponibles au cimetière étant désormais limitées, un projet d'extension du cimetière communal (*plus de 250 emplacements supplémentaires prévus*) devrait débuter en 2024.

Pour ce faire, une enquête publique aura lieu au cours de l'automne. Elle a pour but d'assurer l'information et la participation des habitants concernant ce projet d'extension.

Un commissaire enquêteur assurera des permanences afin de recevoir le public, d'échanger avec lui sur le projet et de recueillir les observations écrites et orales, après quoi le dossier sera transmis à la prefecture qui autorisera ou non le projet.

Les dates de l'enquête publique seront affichées à l'Hôtel de Ville, et relayées sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.

FÊTE DE LA SAINT-LUC

15 OCTOBRE
- 43^E ÉDITION -

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

Ville de
La Chapelle Saint-Luc
Centre Municipal d'Action Sociale



Retrouvez le programme...
dans les lieux publics et chez les commerçants